

Au sommaire :

- ❖ **Récolte de maïs** : Cahier des charges Biograins, gestion des cannes après récolte
- ❖ **Conseils stockeurs** : Diminuer la température des silos
- ❖ **Diverse infos** : Guide des produits utilisables en bio, bilan de la collecte nationale, rappel visite du silo

RÉCOLTE DE MAÏS

Cahier des charges d'achat de maïs biologique par Biograins

NORMES D'AGREAGE				
Grain nu de couleur jaune plus ou moins soutenue, d'aspect luisant et sans tâche				
CRITERES	CIBLES	TOLERANCE	PRODUIT SOUMIS A REFACTION	PRODUIT NON CONFORME
HUMIDITE	≤ 14,5%	≤ 15%	> 15%	
IMPURETES	≤ 1%	≤ 2%	> 2%	
GRAINS BRISES	≤ 2%	≤ 4%	> 4%	
ASPECT	Sain, Loyal et marchand (SLM)			<ul style="list-style-type: none">- Présence de semences traitées- Présence de charbon- Présence d'insectes vivants et morts- Présence d'animaux vivants et morts- Présence de flair, d'odeur, de moisissures- Présence de graines mellifères- Prise en masse

Dans le cadre de livraisons Récolte (Pose caissons, livraison par l'agriculteur ou dégagement par camion après stock tampon), les valeurs ci-dessus sont les valeurs recherchées par Biograins Vert Anjou. **Des réfections seront appliquées au-delà des seuils de tolérance**, la mise aux normes S.L.M. étant prise en charge par Biograins.

Dégagement récolte :

Avant battage, le fournisseur informe le silo Biograins (05.49.98.02.42) des dates prévisionnelles de récolte de sorte à :

- planifier la dépose des caissons ou l'affrètement de camions bennes chez des tiers,
- planifier les livraisons,
- organiser le séchage au sein du silo.

Le plus important est d'**ANTICIPER** afin que la logistique s'organise du mieux possible durant toute la campagne de récolte !

Certificat AB :

Pensez à **fournir vos certificats biologiques** de production agricole de la campagne correspondant à la fourniture.

Païement :

Pour plus de facilité et de confort, les apporteurs réglés habituellement par chèque peuvent faire **parvenir un RIB** pour règlement par virement à : biograins@uapl.fr ou par courrier à l'adresse ci-dessous.

Gestion des cannes de maïs après récolte

Une gestion adaptée des résidus de maïs présente de nombreux avantages. Elle permet entre autres de **réduire les risques de contamination** en DON, de **lutter contre les insectes** foreurs du maïs et d'apporter **un couvert pour l'hiver**.

Enfouir les résidus de maïs pour réduire les risques de contamination du blé par le DON

La gestion des résidus de maïs (ou de sorgho) a un impact sur le risque de contamination des grains de blé par le deoxynivalénoïl (DON = mycotoxine). **Plus les résidus sont enfouis et/ou broyés** finement, **moins ils seront encore présents au mois de mai** sous la culture de blé, **réduisant ainsi le risque de contamination** des épis par *Fusarium graminearum*, un des agents responsable de la fusariose des épis et de la production de DON. D'autres facteurs influencent également le développement de ce pathogène : le climat en premier lieu mais également le choix de la variété de blé.

Broyer les cannes pour lutter contre les insectes foreurs

Le broyage fin des cannes de maïs grain va permettre :

- la **destruction physique des larves** de sésamies et de pyrales
- l'exposition aux oiseaux
- l'exposition au froid (les températures négatives au sol détruisent les larves de sésamies alors que la larve de pyrale est très résistante au froid). Aussi la rigueur de l'hiver déterminera la population de sésamies au printemps.

Le broyage doit être le plus fin et le plus bas possible. Rappelons que les insectes foreurs sont un des principaux facteurs de risques de développement de fusariose sur épis (*Fusarium liseola*), en étant une porte d'entrée pour ces champignons.

Un mulching pour couvrir le sol

Le broyage fin des cannes de maïs grain suivi d'un enfouissement superficiel est une méthode de gestion hivernale des sols. C'est-à-dire que cela permet de **remplacer un couvert végétal car ce mulching** en surface mobilise de l'azote et agit ainsi comme un piège à nitrates.

CONSEILS STOCKEURS

Stockage de grains : diminuer la température des silos

Quand le froid s'installe, le moment est idéal pour démarrer un nouveau palier de **refroidissement des stocks**, indispensable pour **conserver les qualités sanitaires et technologiques des grains**.

La technique consiste à insuffler de l'air ayant **une température inférieure de 7 à 10°C à celle du grain** stocké. Cet écart de températures est souvent présent la nuit.

Une ventilation de refroidissement bien conduite **dissuade les insectes de coloniser le stock et stoppe leur reproduction** tant que la température du grain est **inférieure à 12°C**. Une exposition prolongée à **moins de 5°C** peut même présenter **un effet insecticide**.

Il est possible d'abaisser la température d'un stock à 0°C ou moins ; cela n'a pas d'impact sur sa qualité technologique. Plus la température du grain est basse en hiver, plus la remontée en température sera lente au printemps. Le stock pourra ainsi être conservé plus longtemps.

Guide des produits de protection des cultures utilisables en AB en France

Ce guide dresse un état des lieux de l'ensemble des produits **de protection des cultures, utilisables dans le cadre de la production biologique**. Le principal objectif est de référencer, sous forme de catalogue, l'ensemble des **spécialités commerciales autorisées en France** (disposant d'une Autorisation de Mise sur le Marché) et répondant aux critères de la réglementation portant sur l'agriculture biologique. Réalisé en 2011, ce guide est remis à jour trimestriellement par l'ITAB.

Mise à jour d'octobre 2014 :

<http://www.itab.asso.fr/downloads/com-intrants/guide-protection-plantes6.pdf>

Campagne de collecte nationale bio 2014/2015 au 1er septembre 2014 (FranceAgriMer)

Blé tendre : Collecte en baisse avec un déclassement important en fourrager

en t	11/12		12/13		13/14(*)		14/15 (**)		Évol 14/15-13/14	
	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)
Campagne	80 295	14 172	96 747	14 300	90 609	6 608				
Au 1er septembre	41 541	8 278	56 093	9 168	49 460	4 594	41 801	2 369	-15%	-48%

Triticale : Collecte en hausse

en t	11/12		12/13		13/14(*)		14/15 (**)		Évol 14/15-13/14	
	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)
Campagne	29 185	12 263	43 604	16 538	23 145	5 812				
Au 1er septembre	17 453	7 266	28 311	10 751	13 600	3 637	15 125	2 201	11%	-39%

Orge : Collecte en hausse

en t	11/12		12/13		13/14(*)		14/15 (**)		Évol 14/15-13/14	
	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)
Campagne	13 986	3 419	19 283	4 891	16 556	2 667				
Au 1er septembre	8 462	1 753	12 070	3 260	10 405	1 903	12 035	1 553	16%	-18%

Féverole : Collecte en hausse

en t	11/12		12/13		13/14(*)		14/15 (**)		Évol 14/15-13/14	
	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)
Campagne	6 597	2 326	7 585	2 572	10 195	1 641				
Au 1er septembre	3 890	1 503	3 657	1 308	4 508	796	6 861	854	52%	7%

Pois : Collecte en hausse

en t	11/12		12/13		13/14(*)		14/15 (**)		Évol 14/15-13/14	
	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)	Bio+C2	dont C2 ^(***)
Campagne	4 713	1 343	6 107	1 826	7 857	1 329				
Au 1er septembre	2 702	913	3 595	1 125	4 993	1 135	6 128	809	23%	-29%

Source FranceAgriMer

(*) Chiffres semi-définitifs

(**) Chiffres provisoires

(***) Grains issus de la 2ème année de conversion

RAPPEL : Visite du silo de collecte de Biograins

Dans le cadre du mois de la conversion organisé par le Pôle Conversion bio Poitou-Charente, nous proposons une visite de **notre silo de collecte intégralement bio** (9000 T). Une **présentation des cultures spécialisées** (quinoa, millet, sarrasin...) sera également faite.

Vendredi 21 Novembre 2014

9h30 – 12h

La Bernière – 86 330 ANGLIERS

Verre de l'amitié offert